

Séminaire 2018 Exploitants avions & hélicoptères

Point d'étape « Assises du transport aérien –
simplification opérationnelle des process de
certification et de surveillance des compagnies
aériennes »

DSAC

Paris, 21 et 22 Novembre 2018



DSAC

Direction Générale de l'Aviation Civile

Ministère de la Transition écologique et solidaire

1. Guides DSAC et Fascicules techniques OSAC

- Attente des opérateurs:
 - Accompagnement mais pas « sur-interprétation », ni surcharge administrative;
- Etat des lieux :
 - Les guides et fascicules ont été revisités; la fin du travail est prévue début 2019;
 - Pour recueillir les commentaires des exploitants : une boîte fonctionnelle dsac-guides-bf@aviation-civile.gouv.fr existe pour les guides DSAC et une boîte fonctionnelle pour les fascicules OSAC sera disponible fin 2018
 - Accompagnement des exploitants : séminaires, etc

2. Organisation de l'autorité pour une meilleure fluidité.

- Bilan de l'extension des privilèges de signature confiés à OSAC (délivrance des agréments Part-145 et Part M/G, délivrance des licences Part-66 ; émission des laissez-passer à partir de 2019);
- La réduction des délais de traitement des demandes d'approbation : suivi par indicateurs et adoption des principes de l'agilité de la DSAC;
- Etude de la possibilité du « guichet unique CAT /SPO » : en cours d'expérimentation; nécessite au préalable des compléments de formation des IOPS.
- OSAC conduit une ré-organisation du service de gestion des demandes des exploitants (recevra toutes les demandes; l'@ générique pour toutes les demandes agreements@osac.aero sera mise en service à compter du 3 décembre 2018.

• 3. Affrètement des compagnies communautaires

- Le guide a été diffusé courant août; des commentaires ont été formulés qui sont repris; voir présentation spécifique lors du séminaire.

4. Convoyage d'aéronef en sortie de chaîne avec passagers non payants

- La procédure est en cours de finalisation entre Cies, OSAC (CdN), et DTA (Immatriculation)

• 5. Mutualisation des audits des sous-traitants

- Cette possibilité pré-existait; la mise à jour des guides est en cours de finalisation

6. Mutualisation des audits au sein de l'autorité française et entre autorités européennes

- Au sein de l'autorité française : l'expérimentation se poursuit pour évaluer le résultat et confirmer que l'objectif de simplification est atteint.
- Entre autorités européennes : participation de la DSAC à des audits croisés avec autre autorité européenne; la démarche est en place; peu d'exemples à ce jour; la DSAC établit progressivement des accords de coopération avec d'autres autorités européennes pour l'organisation de ce travail en commun.

• 7. Prise en compte des audits IOSA

• Attentes des opérateurs:

- Prendre en compte dans la surveillance d'un opérateur les actes de surveillance réalisés par les autorités compétentes d'autres pays, ceux réalisés dans le cadre du IOSA, voire ceux réalisés par des auditeurs qualifiés d'autres opérateurs

Travail en cours : DSAC/NO participe au groupe de travail EASA qui étudie la possible de prise en compte des résultats des audits IOSA.

8. Interopérabilité d'aéronefs intra-groupe et intra-France

Travaux en cours

• 9. Exploitation d'appareils immatriculés en Europe

- Dossier DTA ; l'avancement suppose la modification de décrets.

10. Privilèges des compagnies

Les exploitants sont invités à faire part des cas où des privilèges seraient rendus accessibles par le règlement européen, mais de mise en œuvre peu optimale.

• 11. Approbation des formations des PN

- Attente des opérateurs: S'appuyer sur les compétences des opérateurs pour une révision du processus d'approbation des formations PN (en fonction du contexte: ATQP, RBO...)
- Travail en cours : ce dossier est porté par DSAC/PN/EPN et OCV en relation directe avec des exploitants. Objectif calendaire : au 1^{er} trimestre 2019, être en mesure de statuer sur le mode d'approbation et de surveillance des programmes ECP; courant 2019, être en mesure d'apporter des réponses aux autres demandes présentées par les exploitants.

12. Optimisation du traitement des demandes d'approbation

Attentes des opérateurs : fluidifier le traitement des demandes notamment à travers la dématérialisation des échanges.

Suites données : 100% des échanges sont maintenant numérisés.

Un nouvel outil d'échanges avec les exploitants sera mis en place en Juin 2019.

La faisabilité juridique d'introduire la signature électronique dans la DSAC est à l'étude et il est envisagé de l'implémenter dans le nouvel outil d'échanges courant 2019.

- **13. Création de compagnie et mise en liste de flotte d'un nouveau type d'appareil**

Les procédures DSAC relatives à ces missions ont été révisés pour en optimiser le traitement.

14. Autres sujets abordés

Balises de détresse : l'arrêté a été modifié pour prise en compte des évolutions technologiques.
Dossier clos.

Langue de travail des équipages : certains opérateurs considèrent important de faire reconnaître l'anglais comme langue de travail des équipages des compagnies françaises. Dossier à l'étude.